

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 8 avril 2024, à compter de 19h00 à la salle des Quatre-Coups sous la présidence de madame la mairesse Chantal Thibault, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier
Yvon Charette
Luc Richard
Robert Paquin

Messieurs les conseillers Noël Beaulé et Jean-François Baril sont absents.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et greffière trésorière est présente.

2024-04-56 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour en enlevant le point 3.18 SDEM.

Adoptée

2024-04-57 Adoption du procès-verbal du 4 mars 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'adopter le procès-verbal de mars.

Adoptée

2023-04-58 Liste des chèques émis

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu d'accepter la liste des chèques émis au montant de 93 532.90\$.

Adoptée

2024-04-59 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 288 232.74\$.

Adoptée

2024-04-60 Dépôt des salaires 202474

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter le dépôt des salaires 202474.

Adoptée

2024-04-61 Projet de parc – octroyer le contrat

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu d'accepter la soumission et d'octroyer le contrat clé en main pour le parc au sentier de la nature.

Adoptée

2024-04-62 Demande d'exclusion de la zone agricole – Gestion immobilière la Prairie

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Paquin et majoritairement résolu d'appuyer la demande de Gestion immobilière la Prairie, considérant que le développement résidentiel est à la hausse sur le territoire et que les terrains sur le bord de l'eau sont tous vendus dans ce secteur.

Adoptée

2024-04-63 MRCVO – appui pour l'agrandissement de la gravière 32D01-6

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu d'appuyer la MRCVO pour l'agrandissement de la gravière 32D01-6 sur le territoire de la Municipalité de Rivière-Héva.

Adoptée

2024-04-64 Projet domiciliaire cadastre 3 163 256

Considérant que la municipalité n'a pas reçu de subvention pour ledit développement du chemin du projet domiciliaire;

Considérant que le projet de chemin n'est pas admissible à la taxe d'accise;

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu, considérant le désaccord de monsieur le conseiller Yvon Charette, que la municipalité ne peut investir pour la construction du chemin.

Adoptée

2024-04-65 Installation septique ECRL – participation financière

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Paquin et majoritairement résolu d'attendre l'étude de sol avant de participer financièrement au projet de l'installation septique de l'ÉCRL.

Adoptée

2024-04-66 Entente cadre de coopération

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Vallée-de-l'Or est entré en vigueur le 1er mars 2009 et en est à sa seconde révision;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif 25 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie qui prévoit qu'il faut « Maintenir, entériner et revoir, au besoin, les ententes intermunicipales requises afin que la force de frappe revête un caractère optimal fixé après considération de l'ensemble des ressources disponibles à l'échelle régionale. »;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'une telle entraide favorise équitablement les services aux citoyens concernés, la sécurité des citoyens et la protection des biens et du patrimoine sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or, incluant la Municipalité de Rivière-Héva;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de l'entente est d'encadrer les modalités et les frais lors d'entraides entre les municipalités qui sont parties à la présente entente.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre à jour l'entente intervenue afin qu'elle corresponde aux besoins actuels des municipalités et des villes;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'entente cadre de coopération intermunicipale concernant la sécurité incendie 2024 a été produit et approuvé par les différents services de sécurité incendie visés par ladite entente, lequel a été transmis au conseil qui en a pris connaissance et s'en déclare satisfait.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu :

- D'approuver l'Entente cadre de coopération intermunicipale concernant la sécurité incendie 2024 soumises et autoriser Nathalie Savard, directrice générale et greffière-trésorière à signer celle-ci;
- De transmettre la présente résolution à la MRC de La Vallée-de-l'Or;
- D'autoriser Nathalie Savard, directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document et prendre toute action nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

2024-04-67

Annulation des taxes pour 5 cadastres

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu d'annuler les taxes pour les cadastres suivants :

5 121 930, 5 121 568, 3 163 130, 5 121 931, 3 163 244 au cadastre du Québec.

Ces cadastres ont réapparu au rôle d'évaluation lors de la rénovation cadastrale.

Adoptée

2024-04-68

Paroisse St-Paul – remise des états financiers

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu de transmettre la contribution annuelle à la Paroisse St-Paul au montant de 14 000\$ du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Adoptée

2024-04-69

Demande de matériau granulaire pour le projet d'ascenseur

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'appuyer le projet d'ascenseur pour la salle des Quatre-Coins.

La municipalité fournira le matériel granulaire pour l'excavation.

Adoptée

2024-04-70 Remise des petits arbres, dimanche le 26 mai de 9h à 12h

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu que la remise des petits arbres soit le dimanche 26 mai de 9h à 12h.

Ils seront disponibles au garage municipal et au point d'eau du Lac-Mourier.

Les enfants de l'école en recevront aussi.

Adoptée

2024-04-71 Rallonge pour le quai municipal

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu de faire l'acquisition d'une section supplémentaire pour le quai.

Le coût est de 3 532.80\$ taxes incluses

Adoptée

2024-04-72 Résolution FCM – déficit du financement fédéral et l'infrastructure par rapport à la croissance démographique

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale existante atteint environ 170 milliards de dollars;

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, autrefois le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un «cadre de croissance municipale» modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

QUE la copie de cette résolution soit transmise à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

Adoptée

2024-04-73 Adjudication du contrat pour l'abat-poussière

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu d'octroyer le contrat à RM Enterprise au montant de 38 960\$ taxes en sus.

Une seule soumission a été reçue.

Adoptée

2024-04-74 Adjudication du contrat pour le niveling 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'octroyer le contrat à Location Dumco au montant de 170.05\$ de l'heure taxes incluses.

Les autres soumissionnaires sont :

Drolet Équipement à 222.77\$ taxes incluses
Construction Lemiro à 227.65\$ taxes incluses
Excavation Val d'Or à 217.70\$ taxes incluses

Adoptée

2024-04-75 Adjudication pour la fabrication de matériaux granulaires

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'octroyer le contrat de fabrication de 5 000 tonnes de pierres nettes à Excavation Val-d'Or au montant de 43 250\$ taxes en sus et la fabrication de 5 000 tonnes de screening à Excavation Val-d'Or au montant de 43 250\$ taxes en sus.

Un seul autre soumissionnaire SEG Pajula au montant de 68 500\$ taxes en sus pour la pierre nette et 68 500\$ taxes en sus pour le screening

Adoptée

2024-04-76 Prix des matériaux granulaires

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu que le prix des matériaux au BEX soit de :

Pierre nette à 15.35\$ la tonne
Mg20 à 8.05\$ la tonne
Screening à 10.45\$ la tonne
Brut à 2.00\$ la tonne

Adoptée

2024-04-77 Résolution pour PPA – projet particulier d'amélioration

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu de faire une demande de subvention pour le réseau routier.

Adoptée

2024-04-78 Autorisation de signature pour le renouvellement du BEX – Nathalie Savard et Annick Russell

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Paquin et majoritairement résolu d'autoriser Nathalie Savard, directrice générale et greffière-trésorière ainsi que Annick Russell, greffière-trésorière adjointe pour faire la demande de renouvellement du BEX.

Adoptée

COMPTE RENDU DES ÉLUS

Chacun des élus fait un compte rendu des rencontres auxquelles ils ont assisté.

Période de questions

Madame la mairesse a su répondre aux questions des citoyens.

2024-04-79

Levée de la séance

À 19h23 il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu que la séance soit levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Greffière-trésorière

Chantal Thibault
Mairesse